

Gascogne Sans Poids Lourds va-t-elle survivre ?

Démissionnaire, le bureau attend des remplaçants



Gascogne Sans Poids Lourds va-t-elle survivre ?



Défilé de GSPL le 7 novembre 2017

L'association Gascogne Sans Poids Lourds (GSPL) a tenu son assemblée générale le 19 décembre à Nogaro. Dans une ambiance morose, parce que, après s'être démenée pendant 7 ans pour faire interdire le passage des poids lourds en transit en provenance d'Espagne et du Portugal à destination de l'Italie, elle a certes obtenu un avantage majeur : le déclassement de l'itinéraire des départementales 924 et 931. Elles ne sont plus « routes à grande circulation ». Car elles ont fait l'objet d'un déclassement par décret du 8 mars 2023.

Il suffisait donc que le président du Conseil départemental (CD) prenne un arrêté, comme il l'avait envisagé :

Il a écrit : « dans un courrier du 21 novembre 2022, qu'il suivait le dossier déclassement afin d'envisager de potentielles nouvelles procédures ».

Mais le déclassement obtenu, ces nouvelles potentielles procédures envisagées ne sont pas venues. Aucun arrêté n'a été pris.

Dans son rapport complémentaire au rapport moral de la présidente Marianne Laborde-Guichené, Christian Clayzac note que « potentielles et envisagées sont deux mots de trop ».

Il ajoute que des itinéraires de substitution ont été proposés par GSPL (les autoroutes) et que le Conseil départemental les a proposés dans son dossier de demande de déclassement : « C'est donc encore plus incompréhensible de ne pas le faire appliquer puisque le Conseil départemental s'en est donné les moyens ; il y a des solutions », conclut Christian Clayzac.

Rappel

L'association est en possession d'une étude qui dévoile les conséquences catastrophiques du passage des poids lourds sur l'itinéraire D924-D931 :

sur la santé des riverains : les niveaux en façade dépassent les seuils définis dans la circulaire du 25 mai 2004 sur le bruit des transports terrestres ; 60 % des PL sont en transit transfrontalier : la diminution de 50 % pendant la nuit résorberait la majorité des risques,

sur l'immobilier : la dévaluation des propriétés.

Démision du bureau

Après 7 ans de combats de toute sorte (défilés, pétitions, propositions, consultations juridiques, participations aux commissions techniques du Conseil départemental, nombreux courriers aux maires des villages riverains), le bureau constate que **son action est restée infructueuse, malgré l'atout majeur que constitue le déclassé des RD 924 et 931.**

Aussi les membres du bureau ont-ils décidé de démissionner en bloc pour :

soit passer la main à des remplaçants,

soit dissoudre l'association et, peut-être, en la fusionnant avec l'association landaise Stop Traffic Routier 40 qui a les mêmes problèmes, mais dont les itinéraires ne sont pas déclassés.

Nous ferons savoir à nos lecteurs ce qui aura été décidé. Il faudra vraisemblablement attendre quelques semaines.

N.B. - Sur la photo du haut de page, prise en 2019 : de g. à dr.: Danielle Gacoin (secrétaire), Christian Clayzac (communication), Marianne Laborde-Guichéné (présidente), Corinne Fournier et Jacques Barthe.

